



HONORAIRES

TRANSACTIONS : barème d'honoraire valable pour tout mandat signé à partir du 09 Avril 2018.

Montant : Appartements et maisons	Honoraires TTC
De 0 à 100 .000 euros	13 %
De 100.001 à 150.000 euros	9%
De 150.001 à 300.000 euros	7%
De 300.001 à 500.000 euros	6%
A partir de 500.001 euros	5%
Terrains	10%
Garage – Parking – Cave	Honoraires Forfaitaires 2500 € TTC (2084 € Hors Taxes)

Le redevable des honoraires est le mandant (vendeur)

ESTIMATION : gratuite en 48 heures

LOCATION :

Locaux à usage d'habitation :

	Charge Bailleur	Charge Locataire
HONORAIRES DE NEGOCIATION ET D'ENTREMISE A LA CHARGE EXCLUSIVE DU BAILLEUR	OFFERT	
HONORAIRES VISITE, CONSTITUTION DOSSIER, REDACTION DE BAIL	10 € TTC / M ² de surface habitable	10 € TTC / M ² de surface habitable
HONORAIRES D'ETABLISSEMENT D'ETAT DES LIEUX (entrée/ sortie)	3 € TTC / M ² de surface habitable	3 € TTC / M ² de surface habitable

HONORAIRES DE GESTION :

Locaux à usage d'habitation :

18 € TTC au titre des frais d'ouverture de dossier

Honoraire de gestion : **5 % HT (6 % TTC)** des sommes encaissées mensuellement

Frais d'aide à la déclaration des revenus fonciers : **70 € TTC** (annuels, facultatifs)

Locaux commerciaux : 7% HT des sommes mensuelles encaissées mensuelles

SARL JLS IMMO – 97 Boulevard de Sainte Marguerite 13009 MARSEILLE –
Carte Professionnelle N°A09-4915 délivrée par la Préfecture des Bouches du Rhône
Immatriculation 513 145 789 R.C.S Marseille
Caisse de Garantie SEGAP 110 000 €